

MARIE BACOT

JAMAIS VOUS
N'AUREZ LA GARDE
DE VOTRE PETIT-FILS

*Plaidoyer pour un partage plus
équitable de l'autorité parentale.*

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
simply-crowd.com qui ont permis à ce livre
de voir le jour :

FRÉDÉRIQUE BAUCHE	RITA HAUSTANT
PIERRETTE BERTIN	LAURENCE LE BOURNOT
BRIGITTE BOULANGER	MARIE-HÉLÈNE MERY
-WASSER	CHANTAL NEYRAT
CATHERINE CAMPANA	NATHALIE NICLOUX
DARTENUCQ	THÉRÈSE PERSYN
CLAUDINE CAROL	ISABELLE RICORDEAU
VÉRONIQUE CATALAN	DELPHINE ROY
SUSAN DEL GAISO	MARIE-CHRISTOPHE SEGUIN
PERLA DELAIN	MARYSE SOUILLARD
CHRISTINE DELALANDE	ISABELLE SOULIGNAC
MONIQUE DEMEESTÈRE-	ANNE-LUCIE TARRIE
BALIS	MARIE TOURNIER
FRANÇOISE DUVERGER	DIDIER VIDELO
ANNIE FERRAND	LIONEL VIDELO
MICHELINE GENNESSON	

© Éditions Maïa

Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en encre, ils sont conçus et imprimés en France.

Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation interdits pour tous pays.

ISBN 978-2-37916-743-0

Dépôt légal : juillet 2021

Inès

Vendredi 11 juin 2010

— Tu ne crois pas, ma chérie, qu’il vaudrait mieux que tu sois hospitalisée quelques jours, afin de te requinquer ?

— Oui, tu as raison, maman, je ne le sens pas bien, ce week-end.

Il fait beau, je prends juste mon sac à main et file chez notre médecin généraliste afin de lui demander un bon de transport en ambulance pour Inès, ma fille. Il n’y a pratiquement personne dans la salle d’attente, j’ai de la chance. Le médecin me reçoit rapidement. Nous échangeons brièvement quelques mots sur l’état d’Inès, et le Dr Lucas me remet ce bon en précisant « en position allongée pour le transport » et il me griffonne sur un bout de papier le numéro de téléphone de la compagnie d’ambulance. Ce n’est pas la compagnie qu’Inès appelle ordinairement. Ce n’est pas grave, l’essentiel est qu’elle soit hospitalisée rapidement. Elle a des difficultés à respirer. De retour à la maison, j’appelle l’ambulance. Le véhicule prend la route, il sera là d’ici un petit quart d’heure, me dit-on.

Inès vit chez nous quand elle ne se sent pas bien, ce qui est le cas aujourd’hui. Nous avons une grande maison, ce qui nous permet de mettre à sa disposition une chambre pour elle et une autre pour son petit garçon, Eliott, 7 ans. En temps ordinaire, ils habitent tous deux une petite maison en centre-ville, à deux pas de chez nous, et tout près de l’école d’Eliott.

Inès lutte depuis trois ans et demi contre un cancer du sein. Cancer non diagnostiqué à temps. Aujourd’hui, les métastases ont envahi son corps : os, foie, ovaires... Plus tard, ce sera le cerveau. Le diagnostic est très sombre, je le sais, mais nous nous raccrochons à l’espoir d’un « miracle » de la médecine, qui sauverait notre fille. Je dévore sur internet les articles traitant du cancer. Quand il m’arrive de parler à son oncologue d’un nouveau traitement dont j’ai eu connaissance, celui-ci me

répond à chaque fois : « Ce n'est pas adapté au cas de votre fille. ».

Inès était suivie au départ dans un très grand centre spécialisé dans la lutte contre le cancer de la région parisienne. Cet immense institut, à la pointe de la recherche médicale, présente néanmoins les faiblesses liées à sa dimension : manque total d'humanité.

Ainsi, alors qu'un jour j'avais accompagné Inès pour une séance de chimio, nous apprenons, une fois sur place, que la secrétaire s'est trompée dans la prise de rendez-vous : ce n'est pas 10 heures, mais 15 heures. La secrétaire a reconnu son erreur car un courrier nous avait été adressé. L'ambulancier qui nous accompagnait décide de repartir et de revenir nous chercher après la séance de chimio. C'est entendu, nous attendrons le retour de l'ambulance. Nous avons vu aller et venir les médecins. À aucun moment on ne nous a proposé de faire passer Inès entre deux malades, pour réduire l'attente qui n'était pas de notre fait. Les médecins sont partis déjeuner comme si de rien n'était. Inès était étendue sur son brancard, avec ses sudokus. Encore heureux qu'elle les avait emportés avec elle.

Lors d'un autre rendez-vous de chimio, j'avais demandé à l'oncologue qui la suivait s'il pouvait me recevoir deux minutes. Il me répond « Non, Madame, si c'est pour me poser des questions à la con du genre : est-ce que ma fille va mourir ? Ce n'est pas la peine. » Être un grand médecin n'empêche pas, me semble-t-il d'être aussi quelque peu humain.

Mon mari et moi avions prévu d'aller en Bretagne pour y vivre notre retraite. Nous n'avions pas imaginé que notre fille tomberait gravement malade. Quand la maladie a été diagnostiquée, la construction de la maison était déjà bien avancée, nous ne pouvions plus reculer, ou très difficilement. Au tout début de la maladie de notre fille, je m'installais de temps en temps chez elle, afin de veiller sur elle et de m'occuper de notre petit-fils Elliott. Le père, séparé de notre fille, habitait tout près, mais il ne s'est jamais préoccupé de son fils. Jamais il n'a pris le petit chez lui afin de soulager la maman. D'ailleurs, dans un mail, Inès le lui a reproché :

« Et pourquoi ne l'as-tu pas pris avec toi le week-end dernier ? Pourquoi ne me proposes-tu pas de le prendre le week-end prochain ? Et quand tu dis que tu passes à la maison

pour voir ton fils, c'est finalement pour regrouper tes affaires, et après, tu pars. Tu as fait quoi, avec ton fils à chaque fois que tu es passé soi-disant pour le voir ? Rien ! Un bisou en arrivant et un bisou en partant ! Rien ! Tu aurais peut-être pu prendre le temps de jouer un peu avec lui, de lui demander de te montrer ses dessins, je ne sais pas, moi, partager une petite heure avec lui. Ah oui, tu vas me répondre qu'il est trop petit. »

Quelque temps après leur séparation, en janvier, compte tenu du peu d'implication d'Alain dans l'éducation d'Eliott, Inès avait pris l'initiative de déposer une main courante au commissariat de police pour abandon de famille. Elle y déclarait :

« Mon ami, Alain Lambert a quitté le domicile commun courant novembre. Je ne sais pas où il réside actuellement. Je précise que je vivais en concubinage avec lui, et que nous avons un enfant de trois ans et demi. Je tiens à signaler que nous sommes propriétaires d'un appartement à Brie-Comte-Robert, à parts égales. Or, depuis son départ, mon ami refuse de régler sa part des charges et du prêt relatifs au logement. Concernant notre enfant, je ne suis pas hostile à ce qu'il vienne le voir à l'appartement, mais ne sachant pas où il réside, je refuse qu'il l'emmène, ceci dans l'intérêt de notre enfant. Je précise que jusqu'à présent, il n'est jamais venu voir notre fils, si ce n'est pour reprendre ses affaires personnelles. »

C'est donc moi qui m'occupais d'Eliott. Je l'emmenais à l'école, et dans la journée je veillais sur ma fille. Le soir, je rentrais chez moi, pour rejoindre mon mari, après avoir ramené Eliott de l'école. Je faisais 100 km par jour alors que le papa habitait tout près de chez son fils. Il ne l'a jamais conduit à la maternelle. Quand nous sommes partis pour la Bretagne, en été 2007, ce sont Véronique, une aide à domicile, ainsi que Élodie et Mélanie, mes deux autres filles, et Christelle, une amie de Mélanie, qui s'occupaient d'Inès.

Toutes mes filles et Christelle habitaient la même résidence, cela facilitait les choses. Inès m'a fait rire parfois en me racontant qu'elle croisait une de ses sœurs dans l'ascenseur avec son assiette et que celle-ci lui disait « je viens déjeuner avec toi. » Inès n'était jamais isolée, et sa voisine Félicidad était là aussi, elle veillait.

C'est en été 2008 qu'Inès a décidé de venir vivre près de nous en Bretagne. Elle avait choisi un institut renommé de

Rennes pour se faire soigner.

Le père d'Eliott ayant pris la décision d'aller vivre à Santa Maria, dans les Dom Tom, avec sa nouvelle femme, plus rien ne retenait Inès en région parisienne. Elle y restait surtout pour ne pas éloigner Eliott de son père, même si les contacts entre le père et son fils étaient rares, et se faisaient presque uniquement par téléphone. Inès avait été très contrariée par le départ d'Alain pour les Dom tom. Elle ne comprenait pas qu'il s'éloigne ainsi de son fils la sachant gravement malade, elle ne comprenait pas qu'il mette plusieurs milliers de kilomètres entre lui et Eliott. Par contre elle était ravie qu'il se marie. Elle me disait souvent : « La pauvre, elle va connaître tout ce que j'ai connu : les mensonges, les tromperies, les huissiers à la porte. » Puis, en riant, elle me disait : « Pourvu qu'elle dise oui, pourvu qu'elle dise oui. Tu imagines si elle disait non ? » Ça la faisait beaucoup rire.

Au début de son installation en Bretagne, notre fille a vécu chez nous, mais au bout de quelques mois, elle a voulu avoir son indépendance, ce que mon mari et moi avons fort bien compris. Elle a donc trouvé cette petite maison où elle était si bien : trois chambres, un jardinet, une cour où Eliott retrouvait ses copains de classe. Bref, le bonheur si cette terrible maladie n'avait pas tout anéanti.

Donc, ce jour-là, 11 juin 2010, Inès ne va pas bien, il faut l'hospitaliser.

L'ambulance est arrivée, il est 11 h 35. Bien sûr, toujours aussi têtue, Inès ne veut pas du brancard pour l'emmener jusqu'au véhicule. Elle fait à pied les quelques mètres entre la maison et l'ambulance. Je lui donne ses affaires que j'ai mises dans un sac pour son séjour à l'hôpital. Des produits de toilette, des livres, des jeux de sudoku. C'est bien assez pour quelques jours seulement. L'ambulancier nous conseille de n'aller la voir que demain, car aujourd'hui elle sera entre les mains des médecins urgentistes. Elle aura ainsi le temps de se reposer tout l'après-midi. C'est d'accord, nous attendrons demain pour aller la voir. La journée s'écoule tranquillement. À 16 h 30, je pars chercher Eliott à son école. Je ne téléphone pas à l'hôpital, il est trop tôt, on ne pourra pas me donner d'informations, pas encore. Eliott est un enfant joyeux, il a l'habitude de dormir chez nous, il me demande juste où est sa maman. Je le rassure comme je peux.

Samedi 12 juin

Dès le lendemain matin, nous nous apprêtons à nous rendre à l'hôpital. Eliott nous accompagnera.

Nous voici donc - Jean, mon mari, Eliott et moi - dans la chambre d'Inès. Je n'ai pas l'impression que son état se soit amélioré. Je remarque même qu'elle somnole davantage que la veille. Nous lui parlons tout de même, elle répond par petites phrases, pour ne pas se fatiguer sans doute.

Mélanie et Élodie, les sœurs d'Inès ne sont pas avec nous, elles vivent toujours en région parisienne.

Ce n'est qu'une étape de plus dans la maladie d'Inès : des moments de faiblesse, où il est plus prudent de faire une courte hospitalisation, recevoir des soins, pour repartir de nouveau un peu plus ragaillardie.

C'est comme ça depuis plus de trois ans. Rien à voir cependant avec cette terrible aplasie qu'elle a faite en juin 2007. Inès vivait alors à Brie-Comte-Robert, en région parisienne. Une aplasie, c'est une baisse importante des globules blancs, le corps ne se défend plus correctement contre les virus ou les microbes. Inès a ainsi fait une infection pulmonaire.

Cela se passait à un moment où je m'étais installée chez elle pour m'occuper d'Eliott. Je me suis rendu compte de sa respiration sifflante. Je lui parlais, elle ne me répondait pas. J'ai téléphoné à l'oncologue qui la suivait à l'époque, je lui ai fait entendre la respiration au téléphone. Peu rassurant, le médecin me conseille d'appeler le SAMU, en me précisant qu'il s'agit sans doute d'une atteinte méningée, laquelle était prévisible.

Immédiatement j'appelle le SAMU, qui m'envoie les pompiers, lesquels tarderont à venir. Il est vrai que parmi tous ces immeubles, trouver une adresse n'est pas chose facile. Ils finissent par trouver celle d'Inès.

Les pompiers sont quatre dans l'appartement, où il règne à présent une certaine effervescence. J'avais pris le soin, avant leur arrivée, de confier Eliott à la plus jeune de mes filles, Mélanie, afin d'épargner au petit l'angoisse de voir tout ce monde s'affairer autour de sa maman. Un médecin du SAMU appelle le « régulateur », on me demande de sortir de la chambre de ma fille afin de ne pas gêner davantage sa respiration. L'oncologue d'Inès est appelé également. Il faut conduire

Inès dans un service de réanimation.

Il est difficile de trouver une place, mais finalement, notre fille est conduite à l'hôpital de Quincy, à quelques kilomètres de chez elle. Je ne me souviens que d'une chose : les médecins ne cessaient de me dire « c'est très grave, vous savez que c'est très grave ? » Bien sûr que je savais, mais nous gardions espoir.

Chaque jour, Jean et moi-même nous rendions à son chevet. Son état s'améliorait peu à peu sous l'effet des traitements. Finalement, après une dizaine de jours en réanimation, jours ô combien éprouvants pour tout le monde, Inès a pu sortir de l'hôpital et retrouver son appartement et son petit garçon.

Là encore, le père d'Eliott ne nous a été d'aucun secours, et pourtant, il habitait à quelques pas de chez son fils, il était au chômage, il aurait donc pu se charger de l'enfant. J'avais pris la peine de le faire prévenir.

Pire encore : j'apprendrai plus tard qu'il a spéculé sur la mort d'Inès à ce moment précis.

En effet, à la suite de leur séparation, Inès avait pris la décision de racheter les parts de l'appartement acheté en commun. Cela lui permettait de ne pas déménager d'un appartement où elle se plaisait beaucoup et surtout de ne pas perturber Eliott par un déménagement et un changement d'école.

Alain, au chômage, ne pouvait pas assurer le remboursement du prêt immobilier. Les démarches chez le Notaire étaient engagées. Mais Alain, apprenant l'état d'Inès, a envoyé un mail au Notaire lui demandant de suspendre la procédure, dans les termes suivants :

« Je ne sais comment se passent ses soins, sachant que la semaine dernière, elle a passé une dizaine de jours en réanimation. Que se passerait-il si je lui vendais mes parts et que deux ou trois semaines après, le pire arrivait ? »

Il craignait donc que l'appartement ne lui échappe si Inès décédait après la transaction, puisqu'au moment de l'achat de l'appartement, une assurance décès avait été souscrite au bénéfice d'Alain. En effet, si Alain ne vend pas ses parts à Inès et que celle-ci décède, il récupère l'appartement, il peut s'y installer, même si Eliott hérite de la moitié, il en aura l'usufruit. Si, par contre, Alain vend ses parts et qu'Inès décède ensuite, c'est Eliott qui récupère l'intégralité de l'appartement, et dans ce cas, Alain n'a rien.

Inès lui avait fait part de son ressenti dans un mail :

« Côté santé, malheureusement, je ne souhaite plus en parler avec toi, car j'ai vraiment la désagréable sensation que tu as bien profité de la situation à chaque fois que tu apprenais que j'allais mieux ou que j'étais en train de crever en réanimation à la clinique.

Côté confiance, désolée, mais j'ai du mal. À chaque fois que je t'ai fait confiance, tu m'as mis un coup de couteau dans le dos. Tout cela ne m'a pas aidée dans les moments difficiles de ma maladie, et je t'en veux beaucoup. Ton comportement, je ne le comprends pas. Je n'ai pas eu l'impression qu'il s'agissait de toi, la personne que j'ai aimée et avec qui j'ai eu des projets et un enfant. Certes, nous ne vivons plus ensemble pour diverses raisons qui ne regardent que nous, mais sincèrement, je ne t'ai pas reconnu dans ces actions et les fausses promesses que tu m'as faites. »

Alain a eu des exigences outrancières concernant le prix de vente, dont une partie devait lui revenir. Malgré plusieurs estimations établies par des agences immobilières, demandées et obtenues par Inès, Alain en voulait toujours davantage. À force de tenir bon, Inès a finalement pu engager la transaction sur un prix plus convenable, plus proche du prix du marché. Alain a fini par céder.

Lorsqu'elle a été informée du courriel envoyé au Notaire par Alain, Inès lui a adressé le mail suivant :

« Tu veux une solution constructive ? En voilà une : après lecture de ce que tu as envoyé à Maître Nicolas, celle que je te propose est d'arrêter mon traitement afin que je crève. Ainsi, tu n'auras plus besoin de spéculer sur ma mort et tu seras enfin heureux. Et heureux aussi de savoir que cet appartement, jamais je ne l'aurai. Prie pour mon âme. Amen. »

Notre pauvre Inès était effondrée devant cette attitude. Peut-être est-ce à cette occasion qu'Alain a montré son vrai visage ?

Mais ce samedi 12 juin 2010, donc, à l'hôpital de Quincy, la situation est différente : Inès n'a pas besoin de service de réanimation. Elle est sous perfusion d'antibiotiques et sous oxygène. La dame qui occupait la même chambre qu'elle a été évacuée dans une autre pour qu'Inès se repose.

À un moment donné, Inès me regarde et me dit « Ah, mais

ne me regarde pas comme ça, à ton regard, j'ai l'impression que je vais crever demain ! » ça, c'est tout Inès, elle a toujours nié la gravité de sa maladie. Était-ce sa façon de se protéger ? De nous protéger ? Je n'ai jamais su, mais jamais Inès n'a parlé devant nous, sa famille, de l'éventualité de sa mort.

Moi, je savais.

Les médecins nous avaient dit la vérité, mais nous espérions toujours un miracle de la médecine. Je me souviens parfaitement des mots de l'oncologue : « Une chose est certaine : son mal l'emportera, mais on ne sait pas quand. La médecine fait des progrès tous les jours. », alors on y croyait. C'est à ce seul espoir fou que nous nous accrochions.

Dimanche 13 juin

Comme la veille, nous nous retrouvons, cet après-midi, Jean, Eliott et moi, dans la chambre d'Inès. Aucun changement majeur n'est à souligner. Simplement, elle somnole davantage, et semble plus confuse.

Ainsi, elle dit brutalement « Eliott, arrête de me jeter de l'eau. » Bien sûr, le petit ne jetait pas d'eau. J'ai compris qu'Inès délirait à cause des métastases au cerveau. Elle réclamait aussi sa montre, qu'elle n'avait pas emmenée à l'hôpital, j'en étais certaine. Idem pour son sac rose, il était à la maison, mais Inès affirmait l'avoir emmené avec elle. Elle finit par se calmer et s'endormir.

Jean Claude, l'ami fidèle, vient rendre visite à Inès, mais ne pourra pas lui parler, elle dort. Jean Claude, qui habite notre commune, nous propose d'emmener Eliott chez lui afin qu'il s'amuse avec ses consoles de jeux. Nous acceptons avec joie, car nous comprenons bien que pour ce petit de sept ans à peine, voir ainsi sa maman, sans cheveux, sous perfusion et oxygène, ça peut être traumatisant.

Inès a su lui expliquer que sa maladie était responsable de sa chute de cheveux, et le petit semble avoir bien compris. Cette épreuve l'a rendu très mûr pour son âge.

Deux heures environ sont passées avant que nous ne prenions la décision de quitter la chambre. Inutile de rester puisqu'Inès dort, nous ne lui sommes d'aucune aide.